

Circulaire

Générale

colonial

Circulaire n° 1767-230-1916 relative aux envois de fonds par mandats poste aux prisonniers français en Turquie

n° 1767-230-1916

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 décembre 1915

Numéro JO
n° 230 du 31/01/1916

Date du numéro
31 janvier 1916

TEXTE INTÉGRAL

Le Ministre des Colonies à Messieurs les Gouverneurs Généraux, Gouverneurs des Colonies, Administrateur de Saint-Pierre & Miquelon. Comme suite à ma dépêche circulaire N° 1167 du 1 Août dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître, à toutes fins utiles, que l'Administration des Posles Suisses est maintenant en mesure d'assurer la transmission par mandats-poste, des fonds destinés aux prisonniers de guerre français en Turquie; comme pour les prisonniers de guerre français en Allemagne, les Mandats doivent être adressés au Contrôleur Général des Postes à Berne, tju i les convertit en mandats suisses.

Pour le Ministre et par ordre, Le Chef du Service du Secrétariat du Contreseing, E. COLLIN.